

COMMUNE DE HAUTEFOND

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 3 octobre 2013

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFOND, dûment convoqué en date du vingt six septembre deux mille treize, s'est réuni le jeudi trois octobre deux mille treize, à vingt heures trente, sous la présidence de Monsieur Ernest PACAUD, maire, assisté de ses adjoints et des conseillers municipaux.

Etaient présents : Monsieur Ernest PACAUD, maire ;
Messieurs, PELLENARD René et RAY Bernard, adjoints ;
Madame AUMEUNIER Raphaële ;
Messieurs BOUCHOT Gilbert, EMORINE Frédéric, GRISARD Laurent et QUELIN Christian., conseillers municipaux.

Etaient absents, excusés : Monsieur NUGUE Dominique, madame MAILLET Martine et monsieur RAY Dominique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

➤ APPROUVE le compte rendu de la précédente séance en date du 5 août 2013,

Affaires et Questions diverses

- M. le Maire propose à la Communauté de Communes de PARAY LE MONIAL une parcelle de terrain communal au lieu dit « Guichard ». Un échange de terrain avec la société Armétal pourrait être envisagé, afin de mieux aménager la parcelle cédée.
- Le Syndicat Mixte du Pays Charollais Brionnais offre la possibilité aux professionnels d'obtenir des arbres à planter en fonction des dossiers qu'ils déposeront.
- M. CHARAUD, technicien SNCF rencontrera M. le Maire le mardi 8 octobre à 9 h pour la mise en place d'une clôture le long de la voie ferrée.
- La cérémonie du 11 novembre se déroulera le dimanche 10 novembre à 10h30 au monument aux morts.
- Messieurs Laurent GRISARD et Dominique RAY assisteront au repas des anciens le 14 décembre prochain.
- Le chauffage de la salle d'Animation Rurale est en cours de test par la société MARCHAND SAT.
- Le prix de la commune d'Hautefond se disputera le 6 octobre 2013 à l'hippodrome de PARAY LE MONIAL.
- La société Jean Voisin interviendra sur la station de traitement des eaux usées afin de remédier aux problèmes d'assainissement collectif.
- La Communauté de Communes de PARAY LE MONIAL organisera une formation groupée à l'utilisation des produits phytosanitaires des agents communautaires et communaux.
- A la demande de l'employé communal, le conseil décide d'acheter un taille haie articulable

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,
Monsieur le Maire lève la séance à vingt deux heures.*

*Le Maire,
Ernest PACAUD.*